**SPORTS LOISIRS CALMETTOIS**

**Assemblée Générale du 17 octobre 2023**

Le mardi 17 octobre 2023, les adhérents de l’association Sports Loisirs Calmettois se sont réunis au Foyer Bernadette Lafont de La Calmette sur convocation du président Didier Dupont pour l’assemblée générale annuelle 2022-2023.

Une feuille d’émargement, annexée au présent compte rendu, a été signée par les adhérents.

Pour 159 adhérents inscrits sur la saison 2023 - 2024, c’est-à-dire avec licence complète, 76 sont présents, 47 représentés, soit un total de 123. L’assemblée est régulièrement constituée conformément aux statuts de l’association et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L’assemblée est présidée par Didier Dupont accompagné de la présidente adjointe Bernadette Chauvet, du trésorier Claude Couderc et de la secrétaire Christine Alberto. Sont également présents M. Jacques Bollégue, Maire de La Calmette, Mme Evelyne Viale, adjointe aux associations et M. Alain Martinon, Président du CODERS 30 : nous les en remercions chaleureusement.

Ordre du jour

* Compte rendu moral pour l’exercice 2022/2023
* Rapport d’activité pour l’exercice 2022/2023
* Rapport financier pour l’exercice 2022/2023
* Rapport du vérificateur aux comptes pour l’exercice 2022/2023
* Tarif licence 2024/2025
* Questions diverses

*Ouverture de la séance à 14h45.*

**RAPPORT MORAL**

Rappel : Depuis 2017, nouveau format des comptes sur le même calendrier que les activités à savoir basé sur l’année scolaire. Donc la présente assemblée aura pour sujet la saison septembre 2022 - fin aout 2023.

La saison 2022/2023 aura été marqué par plusieurs faits importants : la pérennisation d’activités nouvelles : pétanque, tennis de table et la création à titre d’essai de l’activité vélo ; l’augmentation sensible du nombre d’adhérents et au niveau départemental, l’accueil de l’assemblée générale du CODERS le 29 novembre 2022 et la 1er journée Badminton par SLC.

Adhérents : 146 licenciés SLC en fin de saison + 4 adhérents (licenciés dans un autre club FFRS) + 2 cartes découverte : total 152. Ce qui représente + 34 % par rapport à 2021/22, qui faisait déjà suite à + 43 % l’année précédente (2020/21). En 2 ans il y a donc un nombre important de nouveaux licenciés.

Cela représente 62.5% de femmes et 37.5% d’hommes. Légère augmentation des hommes.

Par tranches d’âge : 1% de moins de 50 ans, 9% pour les 50-59 ans, 26% pour les 60-64 ans, 27% pour les 65-69 ans, 24% pour les 70-75 ans, 9% pour les 76-80 ans et 4% pour les plus de 80 ans. Par rapport à la saison précédente, léger rajeunissement.

Par lieu de résidence : La Calmette 50% ; Gajan 7,5% ; St Génies 6.5% ; Ste Anastasie 6% ; St Mamert 6% ; La Rouvière 5.5% ; Fons 4% ; Dions 3% ; Autres Gardonnenque 5% ; Uzège 1.5% ; autres (Nîmes, Vaunage, Alès …) 5%.

Il convient de mettre en valeur les 2 plus anciens licenciés à SLC : Emilien Cassesse depuis 2006 et Paule Gucciardi depuis 2008 et les 2 doyens en âge Gaby Ughetto (née en 1931) qui vient d’arrêter sa présence à la gym et Jean Amill (né en 1938) bon pied bon œil à la pétanque.

Formation animateurs : avec une activité importante : PSC1 : Bernard, Bernadette, Cendrine, Eve, Michel, Pascal ; M2 : Didier, Guy ; validation des acquis : Angèle. En cours mais non terminée M1 et 2 : Pascal ; M2 : Brigitte, Régis.

4 Réunions du comité directeur autour du président, instance d’échange et de concertation avant nos décisions. Pour mémoire, le comité directeur est composé du bureau (président, vice-président, secrétaire et adjoint, trésorier et adjoint) et de l’ensemble des animateurs.

Le président remercie la mairie de La Calmette pour la mise à disposition à titre gracieux des divers locaux nécessaires aux activités ainsi que pour la subvention annuelle (400 €). Il souligne toutefois que les locaux du 1er étage de la salle des fêtes deviennent bien étroits vu le nombre de participants à la gym.

Il remercie enfin et bien chaleureusement les animateurs des activités (Angèle, Bernard, Bernadette, Brigitte, Cendrine, Claude, Evelyne, Michel, Régis, Thierry) et tout particulièrement les nouveaux engagés dans l’animation depuis cette année : Guy en randonnée et Pascal en Badminton. Le président tient à rappeler que les animateurs sont tous bénévoles et que sans leur disponibilité et engagement, pas d’activités.

Il tient à remercier également Michel Rousset qui gère le site internet de SLC et Jooméo, l’intranet de photos, Corine et Christian Pernalon qui ont créé et animent la page facebook de SLC, Claudine pour sa présence au bureau et Martine Couderc pour ses talents en photo durant les randos.

Enfin, comment remercier celui, adhérent depuis 2008, qui fut animateur rando et aujourd’hui encore actif au badminton et surtout animateur tir à l’arc, bien connu des journées CODERS à Méjanes et qui va arrêter à la fin de cette année 2023. Je propose de le saluer par une standing ovation sous vos applaudissements (un cadeau lui est remis). Merci Jean Pierre et prend bien soin de toi et de Gisèle.

L’année a été marquée aussi par :

* L’adoption des nouveaux statuts de l’association (27 janvier 2023) créant la fonction de trésorier adjoint.
* 2 Journées départementales à Méjanes le Clap et notre présence aux journées thématiques tennis de table (médaille de bronze), vélo et tir à l’arc (3 médailles).
* Présence du président aux réunions départementales FFRS (AG et comités directeurs).
* Participation au forum des associations de la commune au mois de septembre.
* Participation active à la marche Octobre Rose (plus de 70 présents et prise en charge de la marche par des animateurs rando).
* Tenue de la buvette du concert en faveur du jeune Arthur, né sourd et sans oreille, avec l’intégralité des bénéfices reversés (Avril 23) pour participer à ses interventions chirurgicales aux USA.
* Création de la page facebook SLC.
* Fête de SLC en juin.
* 5 articles dans Midi Libre.

**RAPPORT D’ACTIVITE**

**Tir à l’arc :** Animateurs : Jean Pierre Gérard , Didier Dupont , Michel Rousset.

Le regain d’activité entamé la saison précédente s’est confirmé, avec désormais 11 participants, dont 1 femme, médaille d’or au tournoi départemental. Didier a terminé sa formation et a rejoint l’équipe des animateurs.

2 séances hebdomadaires : lundi et jeudi de 16h30 à 18h30.

**Randonnée :** Animateurs : Bernadette Chauvet, Didier Dupont, Bernard Viale.

2 randonnées hebdo : les balades du mercredi d’une durée limitée à 2 h, kilométrage limité à 7km maxi, dénivelé peu élevé, proximité de La Calmette. Elles s’adressent donc prioritairement à celles et ceux qui ne peuvent pas ou plus, ponctuellement ou définitivement, pratiquer les randos à la journée ; les randonnées du vendredi, à la journée de 12 à 20 km avec pique-nique intégré.

Pour rappel, après reconnaissance du circuit par l’animateur, infos sur le parcours diffusées par mail par la secrétaire. Les randonneurs ont ainsi connaissance du lieu, du kilométrage et du niveau de difficulté. L’ensemble en conformité avec la charte du randonneur rédigée en 2017.

65 sorties (33 le mercredi, 32 le vendredi), 658 km, 1498 participants (1069 l’année précédente : +40 %)

2 repas des randonneurs, l’une à St Maurice de Cazevieille en janvier, l’autre en juin en auberge espagnole non loin de Méjanes le Clap.

Un séjour rando du 25 juin au 2 juillet 2023 à Tautavel (66) avec 27 participants, une semaine de plaisir à être ensemble entre randos (sous un soleil parfois bien chaud), découverte de la région (entre pays cathare et production viticole), balade en train rouge et piscine. Le séjour 2024 est d’ores et déjà programmé du 25 au 31 mai dans le Vercors et les inscriptions lancées.

Nouveautés 2022/23 : Une 1er participation au Nîmes Urban Trail (18 février) pour 9 licenciés SLC ; une rando de nuit, à la torche (14 juin) sur les hauteurs de St Génies, suivi d’une saucisse partie (merci à Bernadette et Marcel pour leur accueil).

**Section gym :** Animatrices : Cendrine Bottreau, Bernadette Chauvet et Angèle Vosahlo (+ Evelyne Viale en remplaçante de luxe)

3 séances d’1 heure par semaine : lundi, mardi et jeudi avec une fréquentation soutenue, une moyenne de 25 et jusqu’à plus de 30 personnes, ce qui rend la salle du 1er étage parfois bien étroite en taille et bien chaude en température.

A partir de Janvier, la sous section hebdomadaire danse gymnique s’est recréée, sous l’impulsion et animation d’Angèle, avec un effectif stabilisé à 14 et en point d’orgue, le spectacle à la fête de fin d’année de SLC.

**Badminton :** Animatrice : Évelyne Viale et Thierry Jullian.

2 séances hebdomadaires à la halle aux sports sur les 5 terrains tracés : lundi et jeudi de 18h30 à 21h00.

Une participation soutenue, 20 personnes en moyenne pour 30 participants réguliers et un travail important des animateurs aux traçages des terrains et au démontage/remontage des tapis de protection du parquet.

L’organisation et l’animation de la 1er journée départementale de Badminton, sous la houlette sans faille d’Evelyne Viale le 18 janvier 2023 : 20 équipes soit 40 participants et une victoire en finale d’Agathe Van Dick de SLC (associé à Joël Fouche de Milhaud).

**Pétanque :** Animateur : Claude Couderc.

Section créée en janvier 2022 sur la base des adhérents existants et pérennisée au calendrier 2022/23.

Séance hebdomadaire le lundi de 14h à 16h30 sur le terrain stabilisé de la halle des sports et parfois au boulodrome de La Calmette.

28 séances pour 405 présents, soit 14.5 de moyenne.

**Tennis de table :** Animateurs : Brigitte et Régis Alamichel.

Section créée en février 2022 sur la base des adhérents existants et pérennisée au calendrier 2022/23.

Poursuite de l’achat de matériel (4 tables à ce jour + 1 en prêt, raquettes, balles) et résolution avec la mairie de la question du rangement de ces tables. Les problèmes d’annulation forcée du vendredi sont désormais résolus par un nouveau calendrier (séance les lundi et mercredi)

72 séances se sont déroulées avec 24 adhérents présents au total et une moyenne par séance de 4 à 8, dans des jeux en simple comme en double.

**Vélo** : Animateur : Didier Dupont.

Mise en place à l’essai de cette nouvelle activité de type VTC, à raison d’1 sortie mensuelle, avec une trentaine de Km de pistes, sentiers roulants et chemins goudronnés autour de La Calmette. 3 se sont déroulées avec une dizaine de participants en moyenne. Décision a donc été prise de l’inscrire officiellement aux activités de SLC à la rentrée 2023/2024. Toutefois un animateur vélo serait le bienvenu.

**COMPTE RENDU FINANCIER**

Bilan présenté et commenté par le trésorier Claude Couderc.

Montant des recettes : 26 399.29 €

Montant des dépenses : 26 380.37 €

Résultat de l'année : + 18.92 €

Total du solde des comptes au 31/08/23 : 4875.41 € (2022 =4856.49 €)

*Tableau annexé au compte rendu.*

**RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES**

Lecture du rapport de conformitéfaite par Alain Saniez.

*Sur demande du Président Didier Dupont, j’ai été mandaté pour assurer la vérification des comptes de l’exercice 2022-2023 de l’association Sports Loisirs Calmettois.*

*Je soussigné Alain Saniez, déclare que les comptes reflètent une image fidèle et sincère du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l’association, compte tenu des dispositions légales et statutaires qui la régissent.*

*Les montants de résultats et de trésorerie qui m’ont été exposés correspondent bien aux bilans, comptes de résultats et extraits de comptes qui vous ont été présentés.*

*En conclusion, la gestion financière est rigoureuse et sincère. On remarque une importante charge constatée d’avance (4849,65 €) correspondant à la réservation du séjour randonnée 2024. Cette somme sera compensée par le règlement du séjour des adhérents participants.*

*Après 2 années de déficit, le bilan financier est en équilibre avec un résultat positif de 18,92 €.*

**APPROBATION DES RAPPORTS**

**MORAL : adopté à l’unanimité.**

**ACTIVITE : adopté à l’unanimité.**

**FINANCIER : adopté à l’unanimité.**

**COMPOSITION CONSEIL d’ADMINISTRATION**

Conformément aux statuts de l’association, le conseil d’administration doit être renouvelé chaque année.

Le conseil sortant se représente :

Président : Didier Dupont

Vice Présidente : Bernadette Chauvet

Trésorier : Claude Couderc

Secrétaire : Christine Alberto

Secrétaire adjointe : Evelyne Viale

Trésorière adjointe : Claudine Colotti

**Adopté à l’unanimité.**

**UN POINT SUR LA RENTREE 2023 - 2024**

* 155 licenciés à ce jour (+ 7 dossiers en cours) + 4 adhérents d’un autre club  : total 159.

Les points remarquables pour cette année :

* Changement de logiciel de la FFRS, avec au moins 2 conséquences : une augmentation non prévue de 6€ de la licence nationale (+ 1€ de la part départementale), soit 7€ au total. A l’unanimité, le bureau a décidé d’en répercuter 5 sur la licence 2023/24 et d’en financer 2€ sur son budget propre, d’où le passage de la licence SLC à 55€ alors que 50€ avait été voté lors de l’assemblée générale d’octobre 2022. Il faut savoir que sur ces 55,00€, 34,50€ vont au national/région/département, le solde, soit 20,50€ reste au club. Après une préparation intense dès la fin du printemps et durant le mois de juillet (formation, paramétrage, tests) la FFRS déclare notre installation conforme et opérationnelle le 4 aout, pour un fonctionnement effectif le 10 octobre (au lieu de début juillet comme promis par la FFRS) retard intégralement du au disfonctionnement du logiciel.
* Changement de planning hebdo pour le tennis de table et le badminton, vu l’indisponibilité désormais de la halle de sports le vendredi.
* Lancement du séjour rando 2024 du 25 au 31 mai dans le Vercors (cout total 600€ par personne en pension complète. 34 personnes se sont inscrites.
* Création et animation du La Calmette urban trail, à l’occasion d’Octobre rose, le 8 octobre dernier : 98 personnes y ont participée.
* Inscription de 18 participants à la Venivici , en catégorie rando (13 km) le 11 novembre prochain au Pont du Gard, sous la bannière SLC.
* Projet de création d’une activité Swing golf : sondage en cours, 12 personnes se déclarent intéressées, avant une éventuelle mise en place (dotation en matériel, formation de l’animateur). Alain Martinon vient indiquer que le CODERS dispose de matériel de swing golf qu’il peut prêter gracieusement à SLC pour faciliter la mise en place de l’activité. Le président salue cette information.
* Formation (1) : Brigitte et Régis réaliseront la fin de leur formation tennis de table en mars 2024. Pascal Evrard va poursuivre sa formation animateur en Badminton (octobre 2023 et mai 2024). Christine vient de réaliser sa formation FCB. Tous les animateurs sont à jour de leurs formations 1er secours.
* Formation (2) : Les besoins futurs, futur signifie dès la saison prochaine, en animateurs sont réels et sérieux, car les animateurs actuels vieillissent, certains vont d’ailleurs s’arrêter et personne n’est à l’abri d’un problème de santé. Si on veut assurer l’existant, sans parler de créer ou développer de nouvelles activités, il faut des animateurs supplémentaires. D’autant que cela prend du temps entre celui de la formation et celui de l’opérationnalité sur le terrain. Sinon nous ne pourrons garantir d’offrir l’an prochain le même plateau d’activités. Le président lance donc un appel officiel aux bonnes volontés et ce dans toutes les sections, sachant que la formation est intégralement prise en charge financièrement.
* CODERS : programme 4ème trimestre des activités départementales : Tennis de table, 7 novembre ; vélo (route, VTC, VTT) 9 novembre ; marche nordique (initiation et confirmés) 13 novembre

**TARIF LICENCE 2024 – 2025**

Il semble difficile d’en fixer le montant aujourd’hui. En effet, la FFRS souhaite augmenter à nouveau de 6 € la licence nationale, mais de fortes résistances pour ne pas dire opposition existent chez nombre de clubs, dont SLC. C’est l’assemblée générale de la FFRS qui décidera. Par ailleurs le CODERS rencontre des difficultés vu l’augmentation importante du cout des formations (prestations hôtelières) : un financement partiel directement par les clubs n’est pas à exclure, comme le fait déjà la plupart des départements.

La proposition consiste à maintenir la licence SLC à 55 € sauf s’il faille répercuter des augmentations nationales et/ou départementales.

**Mise au vote : adopté à l’unanimité.**

**QUESTIONS DIVERSES**

* Demande de reconduction de rando de nuit et de l’inscription de SLC au Nîmes Urban Trail.
* Demande de nouveau T-shirt SLC.
* Philippe Van Rysselberghe se déclare intéressé pour devenir animateur Tennis de table et Sergio Vallejo de Badminton. Merci à eux.

L’ordre du jour étant épuisé et plus de questions diverses n’étant émises, le Président déclare l’assemblée générale close.

*Fin de l’assemblée : 16h00*

L’assemblée générale s’est terminée autour d’un gouter partagé et du verre de l’amitié.

Didier Dupont, Président